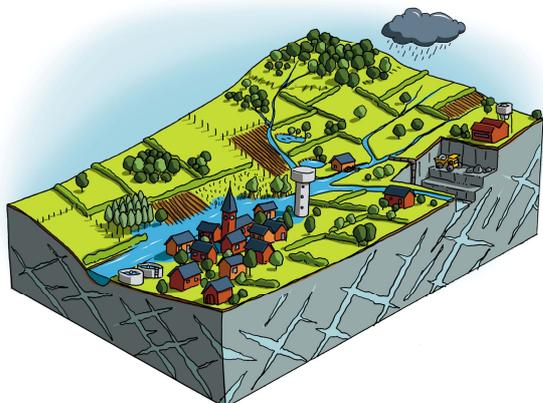


Communiqué de presse

Le SAGE approuvé !



Au terme de 10 ans de concertation entre élus, usagers, associations et services de l'Etat, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Sambre a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 21 septembre 2012.

C'est désormais un moment crucial qui attend le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois et plus précisément le bassin versant de la Sambre. En effet l'approbation du document lui confère une existence juridique, le SAGE devient alors un véritable outil en faveur de la protection de la ressource en eaux et des milieux aquatiques.

La prise de conscience d'une nécessité de la protection de la ressource en eau a eu lieu en 2002. En effet les élus des 122 communes concernées par ce périmètre ont décidé de mettre en cohérence l'ensemble des actions dans le domaine de l'eau à l'aide d'un outil de planification territoriale le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Le SAGE a été élaboré en concertation avec les acteurs du territoire. Il est l'outil privilégié pour mettre en œuvre une gestion globale de l'eau.

Le SAGE de la Sambre est composé de deux parties :

- Un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD), opposable aux décisions administratives ;
- Un règlement, qui précise le PAGD et qui sera opposable aux tiers, c'est à dire à l'ensemble des acteurs privés, entreprises, habitants du territoire, etc.

Cinq enjeux ont été identifiés pour le SAGE de la Sambre :

1. Reconquérir la qualité de l'eau
2. Préserver durablement les milieux aquatiques
3. Maîtriser les risques d'inondation et d'érosion
4. Préserver la ressource en eau
5. Développer les connaissances, la sensibilisation et la concertation pour une gestion durable de la ressource

A cette occasion, nous avons le plaisir de vous convier le mardi 20 novembre à 12h15 à la Maison du Parc à Maroilles, pour un point presse, afin de vous présenter les enjeux liés au SAGE, ainsi que les actions concrètes qui vont être mises en œuvre en faveur de la protection de la ressource en eaux et des milieux aquatiques.

Contact du projet :

Guillaume Caffier - Chargé de Mission trame bleue – 03 27 77 51 60
florian.lemeur@parc-naturel-avesnois.com

Contact Presse :

Hélène Bertaux - Chargée de communication - 03.27.21.49.53
helene.beraux@parc-naturel-avesnois.com

